

Mise à disposition du Document d'enregistrement universel 2025

Le groupe Vicat (Euronext Paris : FR0000031775 – VCT) annonce avoir déposé le 10 mars 2026 son Document d'enregistrement universel 2025 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro D.26-0076.

Le Document d'enregistrement universel 2025 est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté et téléchargé sur l'espace « Investisseurs », rubrique « Informations réglementées » du site internet du Groupe (www.vicat.fr). Il est également disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Il sera adressé gratuitement, sous format papier, à toute personne en faisant la demande au siège de la société à l'adresse suivante : Les Trois Vallons - 4 rue Aristide Bergès, F-38080 l'Isle d'Abeau, France.

Contacts

Relations Investisseurs

Pierre PEDROSA
Tél. +33 (0)6 73 25 98 06
pierre.pedrosa@vicat.fr

Presse

Raphael Hinnerger
Tél. +33 (0)7 61 74 86 52
raphael.hinnerger@vicat.fr

À propos du groupe Vicat

Depuis plus de 170 ans, VICAT est un acteur industriel de référence dans le domaine des matériaux de construction minéraux et biosourcés. Vicat est un groupe coté sur le marché Euronext Paris (membre de l'indice SBF 120) et est majoritairement contrôlé par la famille fondatrice. Avec l'ambition d'atteindre la neutralité carbone sur sa chaîne de valeur d'ici à 2050, l'entreprise exerce aujourd'hui 3 métiers principaux que sont le Ciment, le Béton Prêt à l'Emploi (BPE) et les Granulats, ainsi que des activités complémentaires à ces métiers de base. Présent dans 12 pays, développés et émergents, le groupe cimentier emploie un peu plus de 10 000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 3 854 millions d'euros en 2025. Ancré dans les territoires, VICAT développe un modèle d'économie circulaire qui profite à tous et innove chaque jour pour réduire l'impact environnemental de la construction.